

HISTOIRE  
DE L'ORDRE MILITAIRE  
DV  
SAINT-SÉPULCRE  
DE JÉRUSALEM

PAR

le Comte F. PASINI-FRASSONI

Chevalier de justice de l'Ordre de Saint-Etienne, etc.; Ancien Représentant de l'Ordre du Saint-Sépulcre; son historiographe;  
Vice-président du Comité International des Chevaliers en 1900;  
Membre honoraire des Chapitres de Madrid et de Barcelone; Président du Collège Héraldique Romain, etc., etc.

Le Chevalier CHARLES-AUGUSTE BERTINI    Le Commandeur CHARLES DE ODRIUZOLA

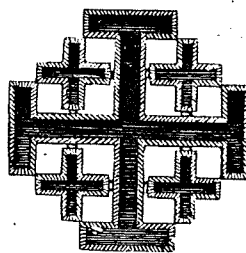
Chambellan intime des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X;  
Secrétaire du Collège Héraldique Romain, etc., etc.

Ancien Secrétaire du Chapitre de l'Ordre du St-Sépulcre à Madrid;  
Consulteur du Collège Héraldique Romain, etc., etc.

Gravures sur bois par le Comte JOSEPH STELLUTI-CESI,  
graveur du Collège Héraldique.

*laatje literat voverw. 662. 132, 133, 135, 136*

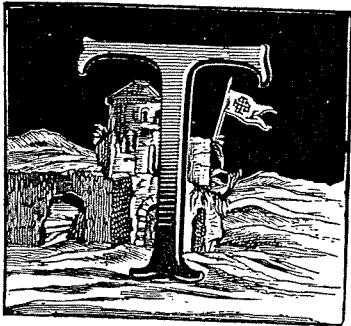
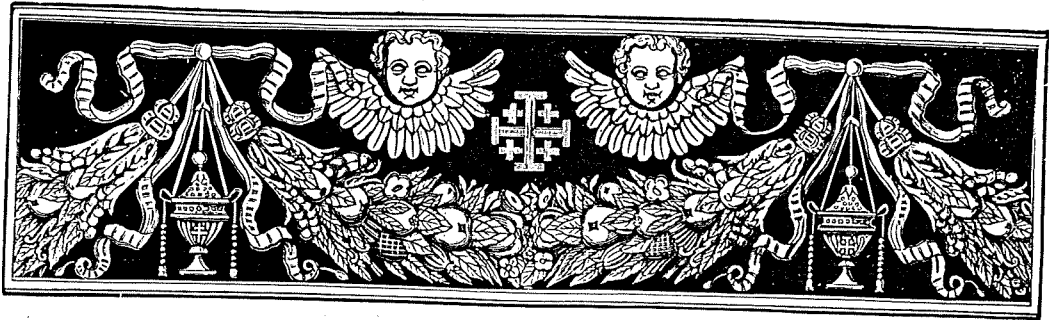
*1908*



ROME  
COLLÈGE HÉRALDIQUE  
INSTITVT HÉRALDIQUE ROMAIN

CORSO V. E., 101

*[Ca 1967]*



OUS les historiographes des Ordres équestres affirment que l'Ordre de Saint-Jean scellait ses actes avec la cire noire; celui de Saint-Lazare avec la cire verte; le Temple avec la cire rouge et le Saint-Sépulcre avec la cire blanche.

En effet, cet usage s'est conservé jusqu'à nos jours et les bulles que le Patriarche décerne aux chevaliers, portent le sceau appelé de la Résurrection, dans un étui de métal, pendant de la

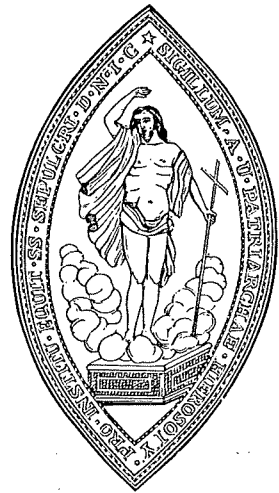
bulle par un cordon de soie rouge.

Le sceau, représente le Rédempteur debout sur le Sépulcre, entouré de nuages et tenant une croix avec les mots: SIGILLVM A . V . PATRIARCHÆ . PRO . INSTITV . EQVIT . SS . SEPVLCRI . D . N . J . C .

Les Gardiens de la Terre Sainte, portaient seulement la croix de Jérusalem dans leurs sceaux. M. Orlandini, dans son article sur les sceaux de l'Ordre du Saint-Sépulcre (*Rivista Araldica*, 1906, pag. 166), se trompe en attribuant aux chevaliers français du Saint-Sépulcre, sous le règne de Louis XVIII, un sceau ovale chargé d'un écusson semé de fleurs de lis surchargé d'un écusson rond à la croix de Jérusalem timbrée d'une couronne d'épines et accostée de deux palmes avec les mots: SIGILL . CAPITVLI . SS . SEPVLCRI PARISIENSIS.

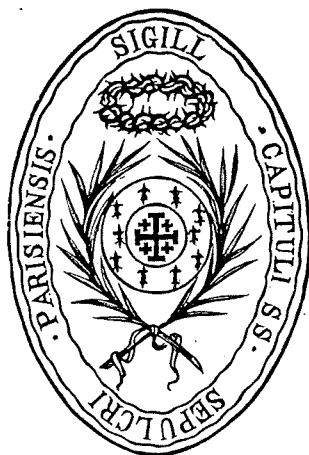
Il s'agissait au contraire des chanoines-chevaliers du Saint-Sépulcre de la Rue Saint-Denis, éteints à la grande révolution.

L'Archiconfrérie royale et Ordre royal français du Saint-Sépulcre, avait un sceau complètement différent, ou mieux encore, portait deux sceaux: le royal avec les armes pleines de France, sans inscriptions, et celles de l'Ordre avec la croix de Jérusalem timbrée de la couronne royale de France, avec les mots: S . MAIVS ORDIN . ET ARCHICONFRATERN . EQVIT PALM . ET VIATOR . SS . MI SEPVLCRI .



Sceau actuel de l'Ordre.

On voit ce sceau sur un diplôme de chevalier français de l'Ordre du Saint-Sépulcre, décerné en 1766 à Jean-Baptiste Metté de Larière, lieutenant de cavalerie. (Voir doc. n. XXXII).



Sceau des chanoines  
du St-Sépulcre.

C'est à notre savant confrère, M. le chevalier Paul Pellot, que nous sommes redevables de cette communication importante.

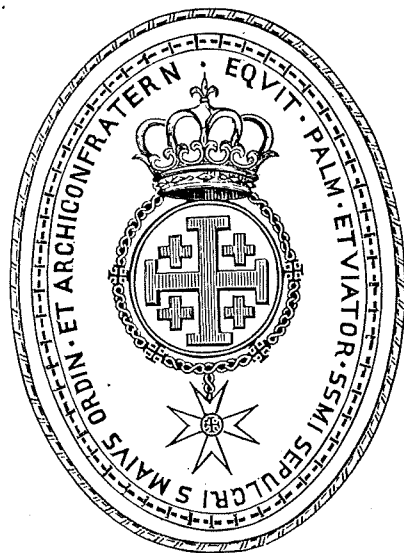
Il paraît que les chevaliers anglais du Saint-Sépulcre, avaient adopté aussi la croix de Jérusalem, jointe aux fleurs de lys, avant l'union de ces chevaliers avec l'Ordre de Malte au temps du Pape Innocent VIII.

Micheli y Marquez, dans son *Tesoro militar de Caballeria* (Madrid, 1642, Carrera, in-fol.) affirme que ces chevaliers portaient un étendard tiercé en pal de gueules aux trois léopards d'or; d'azur semé de fleurs de lys d'or; et d'argent à la croix de Jérusalem de gueules. Ces emblèmes se voyaient dans leurs sceaux, dans

un écusson timbré d'une couronne royale.

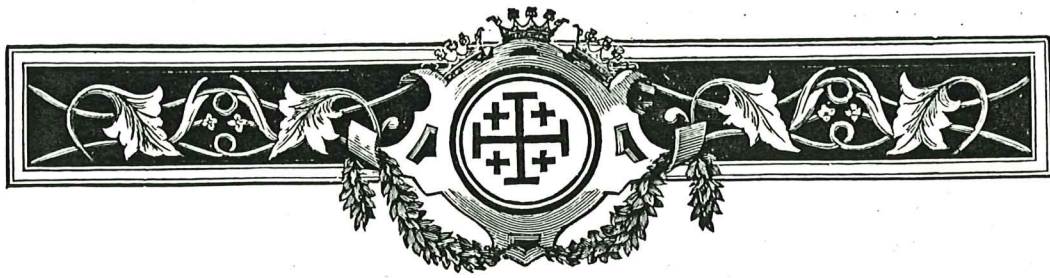
Remarquons, enfin, que les sceaux des chevaliers français de l'Ordre du Saint-Sépulcre avec les croix de Jérusalem jointes aux armes royales, prouvent à l'évidence que c'est une erreur d'affirmer que l'Ordre n'était en France qu'une simple confrérie, qui usurpait les attributions d'un Ordre de chevalerie. Les chevaliers français, sous la protection des rois de France, cherchèrent à se soustraire à l'autorité des Lieutenants du Grand Magistère, c'est-à-dire des Gardiens de la Terre Sainte, qui depuis Alexandre VI jusqu'à la nomination de Mgr. Valerga comme Patriarche et comme Grand-Maître, ont administré l'Ordre.

La protestation du Lieutenant du Grand Magistère, ôta aux chevaliers français leur autonomie et le héros de la Vendée, Caroline de Bourbon duchesse de Berry, chercha inutilement à relever l'Ordre français, dans l'intérêt de la cause de la monarchie et de la religion.



Sceau des chevaliers français  
de l'Ordre du St-Sépulcre au xviii<sup>e</sup> siècle.





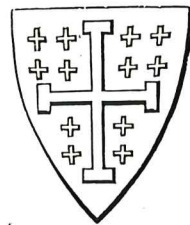
ROGER, dans ses archives de la Picardie et de l'Artois, affirme que des armoiries ont été octroyées au Royaume de Jérusalem, par le Pape Pascal II, de la maison des comtes de Bléda en Romagne, en 1100, et une légende rapporte au contraire, qu'un Pape du v<sup>e</sup> siècle aurait adopté cette croix. (Voir : *La Croix de Jérusalem* par le Comte de Place. *Rivista del Collegio Araldico*, janvier 1907).

Quoiqu'il en soit, nous pensons que les véritables émaux des armoiries du Royaume étaient : croix de gueules sur argent et qu'on a adopté la croix d'or par corruption. Le chanoine de Ram et plusieurs autres auteurs, affirment que ni Godefroid ni Baudouin ne nous ont laissé des traces de signes héraldiques dans leurs sceaux.

Les franciscains ont toujours porté comme armoiries de Jérusalem, la croix de gueules, quelquefois écartelée avec les conformités de leur religion dans un écusson rond, entouré de palmes et timbré par trois couronnes à fleurons, ouvertes, posées sur le bord de l'écu, de sorte que les deux latérales sont penchées.

M. le comte de Gérin-Ricard, dans un érudit mémoire sur *la croix de Jérusalem dans la Numismatique*, affirme que la croix de Jérusalem, avec ses croisettes, apparaît pour la première fois en 1277 sur les monnaies d'or de Charles I<sup>er</sup>, comte de Provence, roi de Sicile, qui prenait le titre de roi de Jérusalem.

Il oubliera la fameuse cassette de Saint Louis, qui date, paraît-il, de 1230, et qui se trouve au Louvre dans la galerie d'Apollon. M. Edmond Ganneron l'a décrite en 1855 et en a donné tous les ornements et les écussons émaillés qui couvrent le coffret. Chaque écusson a deux centimètres et demi de hauteur sur deux de large. On y trouve les écussons des ducs de Bourgogne, de Normandie, de Gascogne ; des comtes de Champagne, de Flandre, de Toulouse, de Dreux, de Bar, etc. La croix de éru-

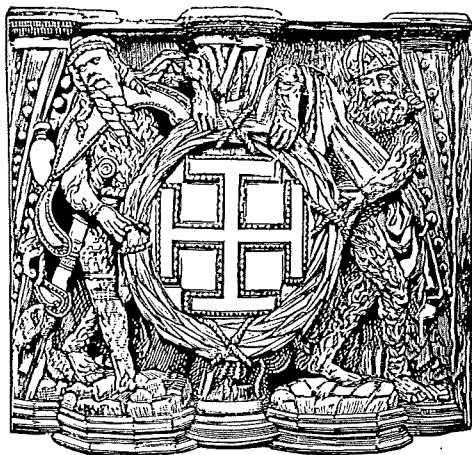


Écusson de la cassette de Saint Louis IX.





salem est bien potencée, mais au lieu de quatre croisettes, il y en a douze, peut-être était-ce un semé.



Croix de la Chapelle du Grand-Connétable dans la Cathédrale de Burgos.

La croix potencée était sans doute, avec ou sans les croisettes, l'insigne de la Terre Sainte; et nous la voyons depuis 1188 dans les monuments de l'Ordre Teutonique, qui s'appellent justement *Hierosolymitanus* et *Marianus*, conserva jusqu'à nos jours cette croix potencée qui est le distinctif du seul Grand-Maître.

Dans la *Chronica del inclito emperador Don Alfonso VII* (Madrid, 1600, in-fol., pag. 385) on voit que Iñigo López de Mendoza, qui vivait en 1214, portait dans ses armoiries, la croix de Jérusalem dans un écusson rond, entouré d'une couronne de lauriers. Ce sont

les mêmes insignes qu'on voit répétés sur les murs de la splendide cathédrale de Burgos, en partie bâtie par la maison de Mendoza. Les armoiries, que nous reproduisons sont prises justement de la chapelle du connétable à Burgos.

Selon une tradition, la croix de Jérusalem serait de beaucoup antérieure à Godefroid de Bouillon. Un ami nous a communiqué la reproduction d'une miniature du xv<sup>e</sup> siècle, qui représente Eudes-le-Maire, chambellan du roi Philippe I<sup>er</sup>, dont il est question dans Guizot: « Histoire de la civilisation



Eudes-le-Maire et sa famille reçoivent le diplôme de noblesse des mains du Roi Philippe (d'après la gravure donnée par Montfaucon. T. II, p. 286).

en France ». On prétend que ce personnage se rendit à pieds à Jérusalem armé de toutes pièces avec un cierge à la main, pour accomplir un pèlerinage pour son roi (1068). Le roi le fit Seigneur de Châlons-sur-Marne, et lui donna un privilège par lequel il pût transmettre la noblesse aussi par la lignée féminine, l'autorisant à écarteler ses armoiries de celles de Jérusalem. (Voir aussi La Chesnaie des Bois; Fleur, *Antiquités d'Estampes*, page 77; Peyrat,

*Histoire Ecclésiastique de la Cour.* Paris, 1645, livr. II, ch. 34, art. 4, etc.). La miniature représente Eudes-le-Maire qui reçoit le diplôme et qui présente au roi sa femme et ses enfants. Cette légende trouve son appui dans une question archéologique discutée dans la *Rivista del Collegio Araldico* de Rome, 1905, pag. 283.

En effet, Mazzella, dans ses *Vite dei Re di Napoli* (Napoli, 1594, Bonfadini, in-8), nous donne les armoiries de Frédéric II, parties de Hohenstaufen et de Jérusalem. Malheureusement, cet auteur n'est pas assez sérieux pour nous garantir l'authenticité de ce blason. Cependant on voit la même croix sur le tombeau de Jeanne II, reine de Naples, dans l'église de l'Annonçade à Naples.

Victor Bouton, cité par le comte de Gérin Ricard, voit dans la croix de Jérusalem le monogramme ou plutôt les initiales de Jérusalem.

C'est en effet ce qu'on trouve dans les armoiries de Frédéric II et de la reine Jeanne. Le même Mazzella, dans sa *Descrittione del Regno di Napoli* (Naples, 1586, pag. 348), dit :

« L'arme del Regno di Gerusalemme, non è una croce come il volgo crede, ma un nome abbreviato di due lettere majuscole d'oro in campo d'argento, le quali lettere erano un'H che dentro di sè haveva la lettera I che attaccata insieme facevano questo segno che significa il nome della città e regno, HIERVSALEM ».

Du Cange, dans son *Traité du droit des armes, de leur origine et usage* (n. 9466, mss. français à la Bibliothèque Nationale), consacre un article à la croix de Jérusalem et rapporte un sceau de Godefroy de Bouillon et une médaille d'Albert, patriarche de Hiérusalem.

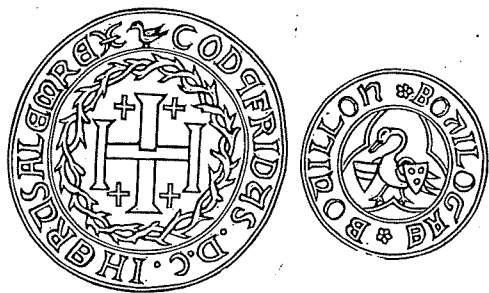
« Le sceau de Godefroy - dit-il - a pour empreinte d'un costé la lettre H traversée comme dessus en pal de la lettre I qui exorde en hauteur la première, accompagnée de quatre croisettes figurées en dedans de la lettre H et à costé de la lettre I. Les lettres sont environnées d'une couronne d'es-

pines et à l'entour il y a pour inscription en lettres capitales, mais gothiques: GODEFRIDVS D. G. HIERVSALEM REX, avec la figure d'un petit cigne en la mesme bordure. Au contre-scel est un autre cigne accosté de deux escuz, l'un ayant une fasce et l'autre trois tourteaux et pour inscription: BOVILLON BOVLOGNE. Le père Pierre Doutreman, jésuite, a donné la figure de ce sceau en la vie de Pierre l'Her-

mite, premier auteur des croisades, et dit l'avoir tirée de Nicolas de Campis en la vie ms du mesme Pierre, lequel assure qu'il est dans le cabinet du Roy d'Espagne. Mais le P. Doutreman tient avec raison cette pièce suspecte et principalement le contre-scel à cause des deux escuz qui y sont représentés, veu - dit-il - que nous n'avons aucune assurance que les princes de ce temps là portassent des armes stables et certaines ».

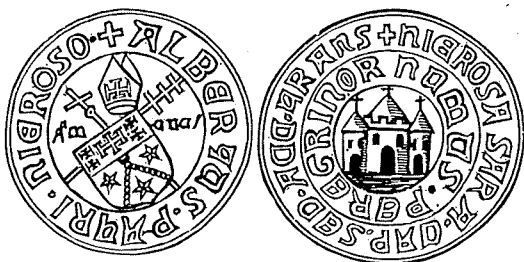


Armoiries de Frédéric II  
(d'après Mazzella).



« Mais il y a une raison plus pressante pour convaincre cette pièce de fausseté, qui est la qualité de Roy donnée à Godefroy en l'inscription de ce sceau. Car quoyque les autres du temps luy donnent ce titre, et qu'effectivement il ait été esleu Roy de Hiérusalem, si est-ce qu'il est constant qu'il s'abstient non-seulement de porter couronne, mais mesme du titre de Roy ».

« L'autre pièce que l'on rapporte pour confirmer l'opinion de Mazella sur les armes de Hiérusalem est une certaine médaille ou monnaie d'argent d'Albert l'Hermitte, Patriarche de Hiérusalem, petit-fils de Pierre l'Hermitte, auteur des croisades. Elle a esté décrite par Aubertus Miræus en son traité de l'ordre des Carmes, Gretzerus, in Horto Sanctæ Crucis, La Morlière, aux Antiquités d'Amiens, et représentée par le P. Doustreman en la vie de Pierre l'Hermitte ».

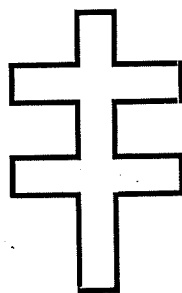


« En cette médaille se voient d'un

costé les armoiries d'Albert, mitrées et traversées des batons d'Evesque et de Patriarche. Les armes sont celles de l'Hermitte [de sinople au dizaine ou Paternostre d'or enfilé et huppé de mesme et mis en chevron, accompagné de trois molettes d'argent], au chef de Hiérusalem, avec cette inscription en lettres capitales gothiques: ALBERTUS . PATRI . HIEROSO. et à costé de l'écu ANNO MCCVI. Au revers, il y a une Eglise ou plutôt le portail d'une ville, avec ses tours que Gretzer prend pour la ville d'Acre, et deux cercles à l'entour. Au premier qui est le moindre, il y a ces mots: NUMUS PEREGRINORUM, et dans le plus grand ceux cy: HIEROS. A. SARA. CAP. SED. ACC. TRANS. C'est-à-dire *Hierosolyma a Saracenis capta, sede Acconem translata*, où il est à remarquer que la croix de Hiérusalem, qui est en chef des armes d'Albert, et sur la mitre qui est au dessus des mesmes est figurée en la forme que nous avons dit ».

« Mais, pour dire mon sentiment là-dessus, j'estime que son opinion est plus subtile que véritable, y ayant plus de sujet de présumer que Godefroy de Bouillon et ses successeurs ont voulu prendre pour enseignes et pour armoiries la figure de la croix au lieu où elle a triomphé sous le Sauveur du monde plustost que les deux lettres capitales comme on tâche de persuader ».

Les chanoines du Saint-Sépulcre, portaient la croix double qu'on voit simple, à douze pointes, tréflée et enfin fleurdelisée, comme la portent encore les commandereses de Saragossè. On appelle cette croix patriarcale ou de Lorraine, et on prétend, non sans raison, qu'elle fut portée par les anciens chevaliers du Saint-Sépulcre. On peut voir la gravure ci contre, pour se convaincre qu'elle aussi est formée de la lettre H et de la lettre I enlacées.



Je ne vois pas que cela soit plus ingénieux que scientifique, puisque tous les emblèmes avaient autrefois leur raison d'être et nous nous trouverions bien embarrassés aujourd'hui, à vouloir expliquer le symbolisme de tant d'armoiries.

Les croix des Ordres nés en Palestine, étaient en leur origine, patriarcales, soit à deux branches, à cause des initiales de Hiérusalem, comme nous

avons remarqué. Les auteurs, entre autres, le soigneur Berry, dans son *Enciclopedia araldica* (London, 1840), donnent la croix des Templiers à deux traverses. L'auteur étant anglais, avait sans doute des notices exactes sur l'Ordre du Temple, qui s'est conservé secrètement en Angleterre, jusqu'à nos jours. Cependant, les Templiers portèrent plus tard la croix pattée de gueules. Les chevaliers de Saint-Jean, portaient aussi, selon Maurolique, la croix double à douze pointes. Ils adoptèrent ensuite la croix blanche à huit pointes. De même les Lazaristes, qui quittèrent la croix à douze pointes verte, pour l'adopter à huit pointes. Les chevaliers du Saint-Sépulcre ont abandonné la croix double pour prendre les armoiries mêmes du Royaume!

Le changement de la croix double en la croix actuelle, s'explique aussi par ce que nous avons dit au sujet de l'origine de la croix, dite de Jérusalem. Naturellement, cette marque, quoique cantonnée de quatre croissettes, ne pouvait pas être considérée comme une *croix*, et pour ce motif les chevaliers anciens portaient la croix patriarcale. Lorsque la *marque* prit définitivement la forme d'une *croix*, cantonnée de quatre autres croissettes, ils l'adoptèrent de suite, pour être connus partout comme chevaliers Hiérosolymitains!

Du reste, dans Ciacconius on voit grand nombre de croix pattées, potencées, recroissettes, cantonnées par quatre boules. Plusieurs anciens cardinaux ont porté, selon le même auteur, ces armoiries, qu'on trouve sur leurs pierres tombales, cela sans réfléchir que les quatre boules ne sont que les trous, ou les têtes des clous qui clouaient la pierre! Cependant, Bordier et Charton (t. I, p. 283) affirment que les croisés à la bataille d'Ascalon portaient dans leurs étendards la croix potencée, cantonnée de 4 besants, comme on la voit sur les vitraux de l'église de St-Denis.

M. le comte Albert de Mauroy, Grand-Officier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, dont la vaste érudition n'égale que l'amabilité exquise, a bien voulu nous communiquer un document précieux pour l'histoire de l'Ordre du Saint-Sépulcre. Il s'agit d'un portrait d'un ancien chevalier, Pierre Pyon, d'après une verrière de la Cathédrale de Troyes.

Le croquis que nous donnons, reproduit ce portrait que le bon Pierre Pyon, bourgeois de Troyes, seigneur de Rumilly-les-Vandes et en partie de Ravières et marguillier à verge de la Cathédrale, fit peindre sur la belle verrière qu'il donna à cette église. M. Fichot, dans sa *Statistique monumentale du département de l'Aube* (tome III), se référant lui même à l'abbé Lalore (collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes), affirme que Pierre Pyon donna à la Cathédrale de Troyes la verrière du transept, côté méridional) où il est représenté à genoux avec ses armoiries et y fit construire la chapelle de Saint-Claude en 1528, après son retour



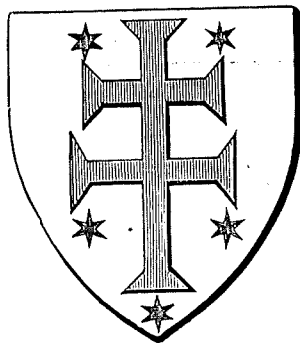
Portrait de Pierre Pyon  
(1528).



de la Terre Sainte. (Cela ne donne pas la date exacte de son pèlerinage). Il mourut en 1539.

Pierre Pyon est représenté en armure complète de chevalier, recouverte d'un hoqueton ou cotte hardie de soie bleue sémée de croix recroisetées, ce qui est évidemment une variante de la croix usuelle du Saint-Sépulcre et renferme en une seule les cinq croix de l'Ordre.

La croix sur la poitrine est à deux branches, c'est-à-dire patriarcale, la même que le pieux chevalier adopta dans son blason, cantonnée à droite d'une étoile d'argent, symbole des voyages d'Orient ou allusion aux armoiries de l'Ordre, les mêmes que Favin attribue au Patriarcat de Jérusalem, qui sont d'argent à la croix patriarcale, cantonnée de quatre étoiles et accompagnée en pointe d'une autre étoile, le tout de gueules. Il ne faut pas confondre les armoiries de l'*Ordre* qui reproduisent la croix des anciens insignes, avec les armoiries du *Royaume*, qu'on a adopté plus tard comme insignes. Toutes les croix sont d'or, come celle que plus tard porta Aquilante Rocchetta et bien d'autres chevaliers du Saint-Sépulcre.



Armoiries de l'Ordre,  
ou du Patriarcat de Jérusalem  
selon Favin.

Il en résulte, qu'avant 1528 on portait deux insignes : la croix ancienne ou les armoiries de l'Ordre sur la poitrine, et la croix de chevalier, c'est-à-dire les cinq croix de Jérusalem (qui sont ici d'un dessin un peu différent de la croix habituelle) sur le manteau.

Malte aussi n'a-t-elle pas deux croix ? Celle que les chevaliers portent sur la cuirasse, c'est-à-dire une croix latine blanche, qui figure sur le pavillon et sur les armoiries de l'Ordre, et la croix à huit pointes qu'ils portent sur le manteau, soit l'insigne de chevalier.

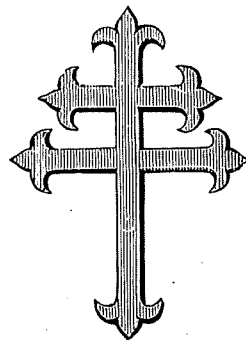
M. le comte de Mauroy a donc résolu un problème d'une grande importance pour notre Ordre, car jusqu'à présent on ne savait concilier que par des hypothèses la croix à deux branches, avec celle cantonnée de quatre croisettes.

Les nobles chanoines du Saint-Sépulcre du chapitre de Miechow portaient aussi les deux croix, et les commanderesse d'Espagne ont encore aujourd'hui la croix patriarcale fleurdelysée, et le scapulaire chargé des cinq croisettes.

Si Godefroid ou Baudouin, donna aux moines guerriers du Saint-Sépulcre les cinq croix comme insigne, cet Ordre religieux militaire placé sous la dépendance du Patriarche latin, adopta dans ses armoiries la croix patriarcale oubliée presque complètement plus tard et conservée seulement par les nobles commanderesse de Saragosse.

Donc, le comte Couret (p. 237) se trompe lorsqu'il affirme qu'à partir de la chute de Saint-Jean-d'Acre le 18 (27) mai 1291, la croix du Saint-Sépulcre, par « une insensible et mystérieuse métarmopose, cesse d'être « la croix pourpre patriarcale pour devenir la croix potencée... ».

Le pavillon de Jérusalem porte encore aujourd'hui cinq croix de gueules. Jules Baron dans son *Art héraldique* (avec les corrections d'Am-



Croix des anciens frères  
du St-Sépulcre  
et des nobles Commanderesse  
de Saragosse.

broise Plaque, Paris, 1692-1695, in-12 - 11 autres éditions) nous donne le pavillon de Jérusalem avec la croix en or. Depuis longtemps les navires des pèlerins ont issé le drapeau blanc à la croix de Jérusalem de gueules, qui continue à être arboré dans toutes les fêtes et les cérémonies qui se rapportent à la Terre Sainte. Inutile d'ajouter que les chevaliers du Saint-Sépulcre portent sur leur étendard de drap d'argent, les cinq croix de gueules, avec le cri fatidique des croisades: *Deus vult.*

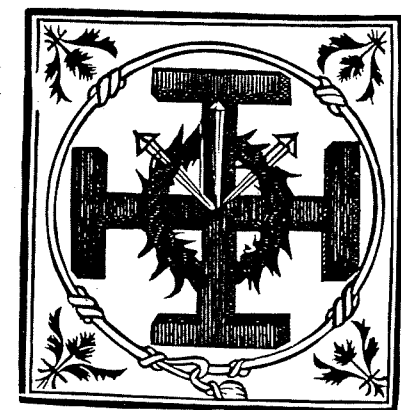
C'est la même croix qu'ils portent sur leur poitrine, comme insigne de la Noble Milice du Saint-Sépulcre. Ces insignes n'ont pas été toujours les mêmes, et Lessurios (voir la bibliographie), dit avec raison que: « Jadis celui qui « était reçu chevalier était pourvu d'un diplôme, « mais il n'avait aucune indication sur la décoration qu'il lui fallait adopter. Le nouveau chevalier s'adressait à un bijoutier, lequel lui « fabriquait une croix à sa guise ».

Nous sommes d'accord sur ce point et nous pensons que la croix cantonnée de cinq croix a commencé à être adoptée après la dispersion de l'Ordre et par les pèlerins qui recevaient la croix sur le Saint Sépulcre. La tradition qui attribue cette croix aux cinq plaies de Notre-Seigneur, trouve son rapprochement dans le fait qu'il existait naguère à Lyon un monastère de femmes, dit des Cinq Plaies, dont les armes consistaient en une croix simple chargée en cœur d'une plaie de Notre-Seigneur et cantonnée de quatre autres plaies. L'écu surmonté d'un listel d'argent, chargé de cinq croisettes de gueules par allusion aux cinq plaies du Sauveur.

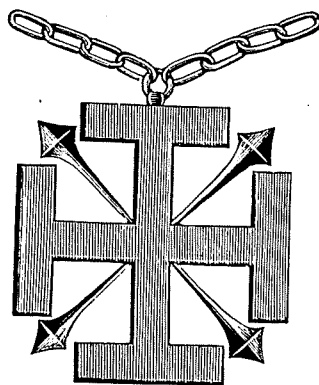
Les insignes de l'Ordre ont varié selon les temps et les circonstances. Les plus anciens, dont nous avons connaissance, figurent au-dessous des armoiries de Claude de Manville en 1541. La croix de Jérusalem, au lieu d'être cantonnée par quatre croisettes, est cantonnée par quatre clous de passion.<sup>1</sup>

On en voit trois, sur la croix que nous a communiqué notre excellent confrère D. Carlos de Odriozola, d'après un ouvrage très rare: « *Verdadera Información de la Tierra Sancta...* ann. MDL » (s. n. t.). La croix porte en cœur une couronne d'épines; est entourée de la cordelière de Saint François et des mots: ESTAS SON LAS INSIGNIAS QUE SE DAN A LOS CABALLEROS DEL SANCTO SEPULCHRO.

Cependant, cela n'est pas exact, une fois que depuis cette époque on ar-



Croix de l'Ordre d'après la « *Verdadera información*, etc. (1530).



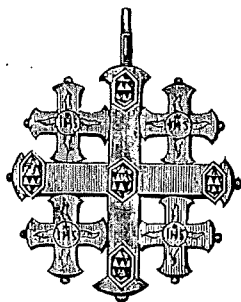
Croix portée par Claude de Manville en 1541.

! - drapeau  
- navire  
- des pèlerins

K!

<sup>1</sup> M. Riant affirme que le Comte de Holstein-Schauenburg, en 1197 remplaça les trois feuilles d'orties de ses armes par trois clous. Les Machiavelli de Florence, après un voyage en Terre Sainte, adoptèrent les clous de la Passion. Je pense que cette tradition n'est pas exacte. Les clous sont des armoiries parlantes, du nom latin de Malclavellis. Quelquefois les chevaliers ajoutaient les clous de passion à leurs armoiries et à leurs insignes.

mait les chevaliers au Saint-Sépulcre en leur mettant au cou une chaîne de laquelle pendait la croix conservée aujourd'hui encore au Saint-Sépulcre. C'est la même, identique croix qu'on voit sur la poitrine du chevalier du Saint-Sépulcre, Jean-Paul Pesenti, auteur du *Pellegrinaggio di Gerusalemme* (Bergame, 1615, Ventura, in-8). On conserve ce collier avec l'épée et les éperons attribués au grand Godefroid de Bouillon.<sup>1</sup> Cette croix est plutôt pattée, au lieu d'être potencée. Les quatre croisettes sont chargées chacune du monogramme JHS, et la grande croix est ornée de pierres. Dans le livre publié plus tard (1620) par Don Aquilante Rocchetta, *Peregrinatione di Terra Santa*, le portrait de l'auteur porte la croix latine dans un médaillon avec cartouche en filigrane. Sur son manteau on voit la croix potencée sans les petites croix. Bénard aussi, dans son portrait, porte un médaillon ovale, avec les cinq croix. Ces croisettes étaient autrefois potencées ou non, mais les monuments nous ont appris qu'elles doivent être simples et non potencées, et on a fini pour



Ancienne croix de l'Ordre.  
(Portrait de Pesenti. - Collier  
au trésor du St-Sépulcre).

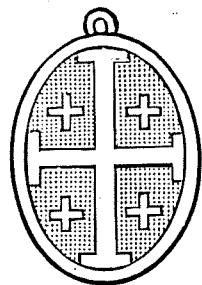
adopter les insignes de cette façon. Cela nous prouve encore une fois que la grande croix n'est que le monogramme HI et peut-être HIE, puisque la lettre E s'y trouve répétée deux fois.

Les chevaliers portaient autrefois la croix en drap, brodée, cousue sur le côté gauche de la poitrine et sur le manteau, comme la portent aujourd'hui les chanoines du Saint-Sépulcre de Calatayud et les chevaliers de l'Ordre en Espagne et comme on la voit aussi sur le plastron du nouvel uniforme espagnol et sur celui de tous les Représentants de l'Ordre.

La croix en drap n'est pas une nouveauté. C'est ce qu'on appelle: *Habitus militaris* et depuis des siècles on l'a toujours portée sur le cœur.

D'après une gravure sans date, ni autre indication, qui servait sans doute aux chevaliers du Saint-Sépulcre à Florence; sur le ruban de l'Ordre, on voit d'un côté les deux lettres S. S. et de l'autre H. I. enlacées, c'est-à-dire *S. Sepulcrum Hierosolym.* Ces insignes ont la couronne royale et sont les mêmes qui furent adoptés par le duc de Nevers, Charles de Gonzague.

On les voit aussi avec un trophée militaire. Aujourd'hui on a supprimé la couronne, parce que le roi Godefroid ne voulut pas de couronne royale là où l'Homme-Dieu fut couronné d'épines et pour ce motif on voulait aujourd'hui remplacer la couronne royale par une couronne d'épines. Du reste, ce n'est pas la première fois que cette couronne figure avec la croix de Jérusalem: on la voit sur l'ancien livre espagnol cité, comme sur le sceau des chanoines chevaliers du chapitre de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette couronne



Ancienne croix  
de l'Ordre  
portée par Bénard,  
communiquée par  
M. le Comte de Poll.

<sup>1</sup> La tradition attribue à Godefroid de Bouillon l'épée et les éperons qui servent à la création des chevaliers. Salzmann dans ses *Etudes et reproductions, etc., des monuments de la Ville Sainte* (Paris, 1856, in-fol.) déclare que l'épée est authentique; Fabri en 1483 n'en fait pas mention, quoique il parle de la création des chevaliers, et seulement Villamont en 1588, affirme qu'elle appartenait au grand capitaine. Les auteurs antérieurs n'en parlent pas.

poten-  
cée  
vs.  
pattée

aurait fait une belle ornementation aux insignes, surtout maintenant que le Pape a renouvelé officiellement le trophée sur le ruban, parce que ces emblèmes sont très convenables à un Ordre religieux et militaire.

Les chevaliers français adoptèrent au XVIII<sup>e</sup> siècle une croix de Malte, ayant en cœur un médaillon avec la croix de Jérusalem. Notre savant confrère M. le chevalier Paul Pellot, comme nous avons déjà dit, nous a communiqué un diplôme de chevalier français de l'Ordre du Saint-Sépulcre, décerné en 1766 à Jean-Baptiste Metté de Larière, lieutenant de cavalerie.

Le diplôme, est sur parchemin, avec les armoiries du roi de France accolées à celles de l'Ordre, qui sont: d'argent à la croix potencée de gueules cantonnée de quatre croisettes de même. Les deux écussons sont timbrés de la couronne royale, avec la devise: LA GLOIRE NOUS CONDUIT ET DIEU NOUS GUIDE. Ce qu'il y a d'étonnant en ce diplôme, c'est la forme des insignes tels qu'ils sont représentés au-dessous des armoiries et sur le sceau. (Voir le doc. n. XXXII).

C'est une véritable trouvaille, car si on connaissait très bien la forme des insignes adoptés par les chevaliers français du Saint-Sépulcre après 1776 et surtout après la réforme du père Lacombe et de l'amiral comte Allemand, nous ignorions complètement ce détail fort intéressant pour l'histoire de l'Ordre et de l'archiconfrérie française du Saint-Sépulcre.

Cette croix est, comme nous l'avons dit, une croix de Malte, à huit pointes émaillée de blanc, chargée d'un écusson circulaire avec les cinq croix de gueules. Ruban noir. C'est la première fois que nous trouvons la croix de Malte accolée à celle du Saint-Sépulcre!

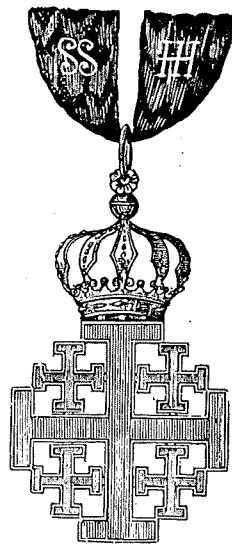
Le comte Allemand ne voulut pas de ces insignes, et fit adopter une croix potencée et couronnée d'or cantonnée de quatre fleurs de lis et chargée d'un médaillon, émaillé de blanc à la croix de Jérusalem de gueules.

Les donats ou écuyers, portaient les insignes dans une losange émaillée d'azur bordée d'or.

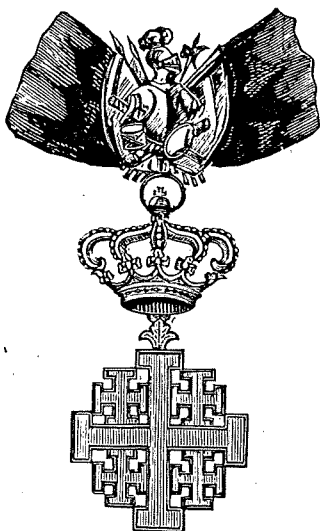
La décoration de l'Ordre, se portait autrefois au cou. Depuis l'établissement du Patriarche de Jérusalem, en 1847, jusqu'en 1868, seulement les chevaliers qui avaient fait le voyage de Jérusalem, avaient ce privilège et portaient aussi la plaque sur le côté gauche. Cette plaque a changé de forme et de dimension selon les temps.

En France, elle affectait la forme des plaques des Ordres chevaleresques de Portugal, aux rayons diamantés, avec la croix en émail couleur de sang entre deux palmes d'or.

En Italie, la plaque prit la forme d'une étoile à huit rais, avec la croix et les deux palmes. Après 1868, la seule croix fut potencée, les croisettes simples. En Espagne la plaque avait aussi la forme de celle de l'Ordre



Croix et ruban adoptés par le Duc de Nevers, renouvelés par les chevaliers florentins, en 1854.

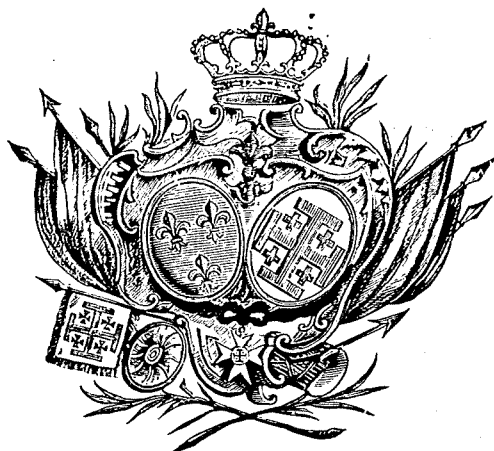


Croix avec trophée.

← 1868!

portugais du Christ; elle n'avait pas de palmes, mais seulement la croix de Jérusalem.

La couronne royale fut supprimée et au centre de la plaque on plaça un médaillon rond, avec la croix de l'Ordre sur émail blanc, entourée de deux palmes de sinople.



Armoiries de l'Ordre et de l'Archiconfrérie  
du St-Sépulcre en France  
(d'après le diplôme du chev. J.-B. Metté de Larière, 1766).

C'est maintenant la plaque officielle de l'Ordre.

Quant aux insignes, la croix n'a pas changé, mais le Saint-Père Pie X dans son Bref de réforme (voir le doc. n. XIV), a confirmé, comme nous l'avons déjà dit, le trophée militaire en or, avec croix émaillée de gueules sur la poitrine de la cuirasse, comme témoignage de la nature militaire de l'institution.

Les dames, qui sont divisées en trois classes, comme les chevaliers, portaient les insignes comme eux.

Maintenant les dames de 1<sup>ère</sup> classe portent le grand cordon et la plaque; les dames de 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> classe portent la croix sur le côté gauche et on peut distinguer les grades par la grandeur de la croix et par le ruban en or qui remplace le trophée et qui est pour les dames de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>me</sup> classe, orné d'un filet d'émail rouge sur chaque bord; au milieu du ruban il y a une croisette de gueules. (Voir les Instructions de la Secrétairerie d'Etat, doc. n. XV).

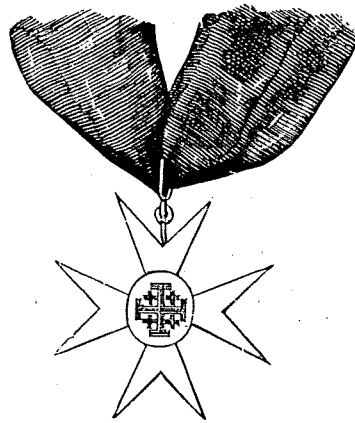
Les chevaliers portent la croix à la boutonnière ou abusivement au cou, avec un ruban très étroit.

Les commandeurs portent la croix au cou. Les commandeurs avec plaque, ou grands-officiers, la portent au cou avec la plaque à droite.

Les baillis portaient la plaque à gauche. Maintenant, ils portent une croix en drap rouge sur le côté droit de la poitrine.<sup>1</sup>

Les grand-croix portent le grand cordon et la plaque à gauche.

Le ruban de l'Ordre est noir. C'est une invention qui n'est pas très ancienne, quoique en dise le père Anselme dans son *Palais de l'honneur* (Paris, 1663) « *Baudouin I<sup>er</sup>, leur enjoignat (aux chevaliers du Saint-Sépulcre) de conserver leur habit blanc et de porter sur l'estomach un cordon ou ruban NOIR auquel fut attaché une croix potencée cantonnée de quatre croisettes de mesme* ». Ce ruban ne fut adopté par les chevaliers de Malte qu'après la mort du



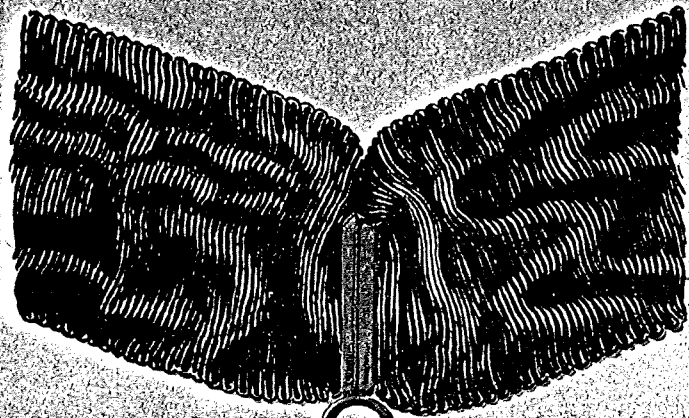
Croix des chevaliers français  
du Saint-Sépulcre au XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>1</sup> Le très vénéré et bien regretté Mgr. Bracco fit envoyer les insignes de Commandeur et de Bailli (croix au cou et plaque à gauche) au comte Pasini, qui était en 1888 Délégué de l'Ordre. Cela prouve aisément que les Délégués, par spéciale concession du Grand-Maître, étaient autorisés à porter la plaque, comme les Grands-Croix.

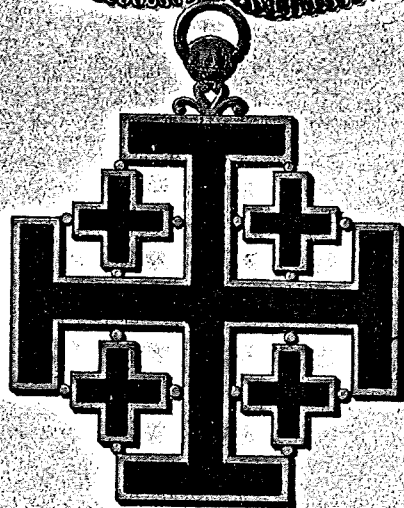
1907

ruban



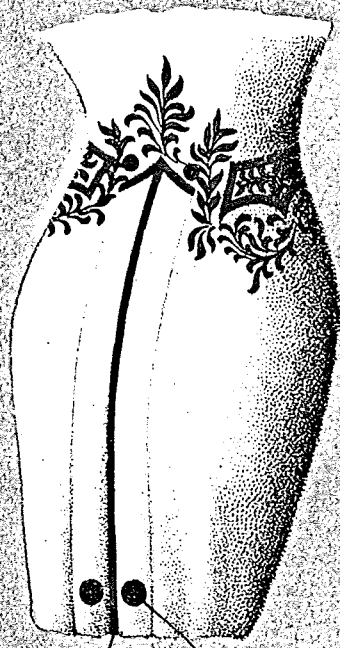


*Cord*

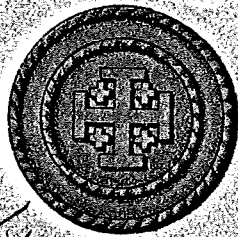


*cord grand cordon*

1

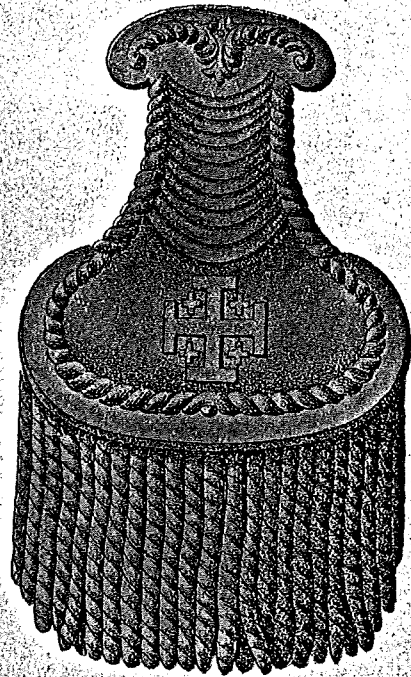


*2 grand*

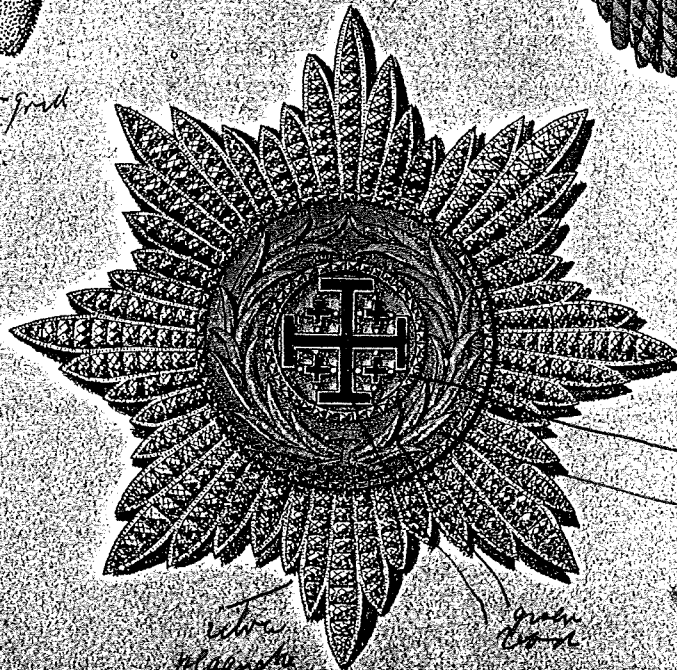


*3 grand*

3



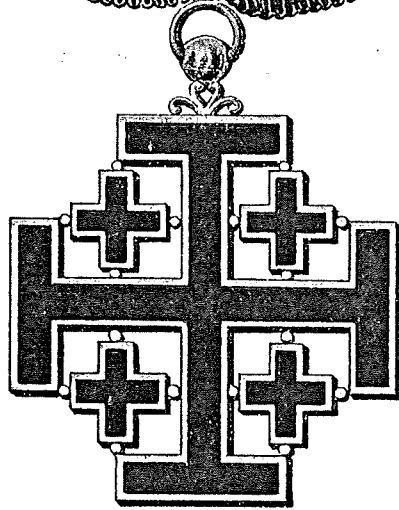
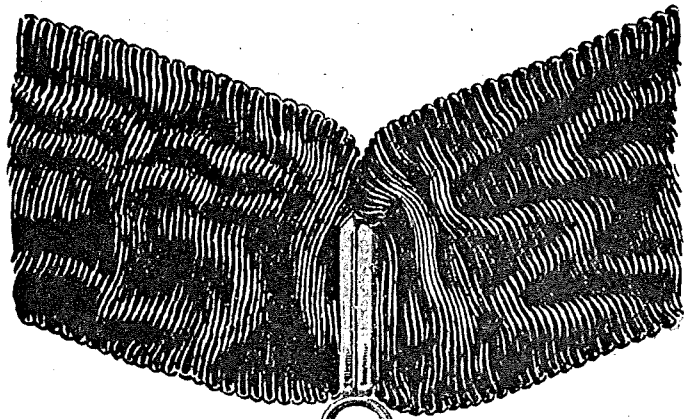
*4 grand*



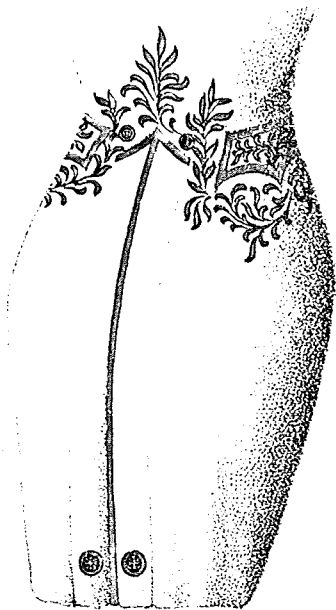
*5 grand*

*6 grand*

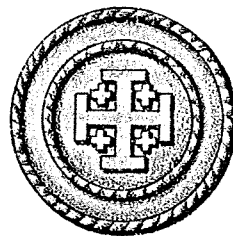
5



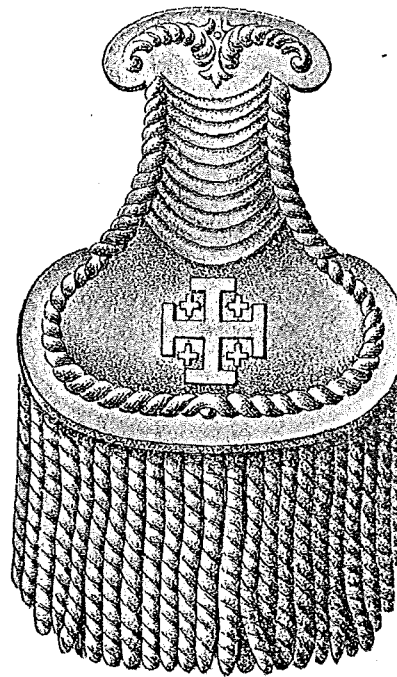
1



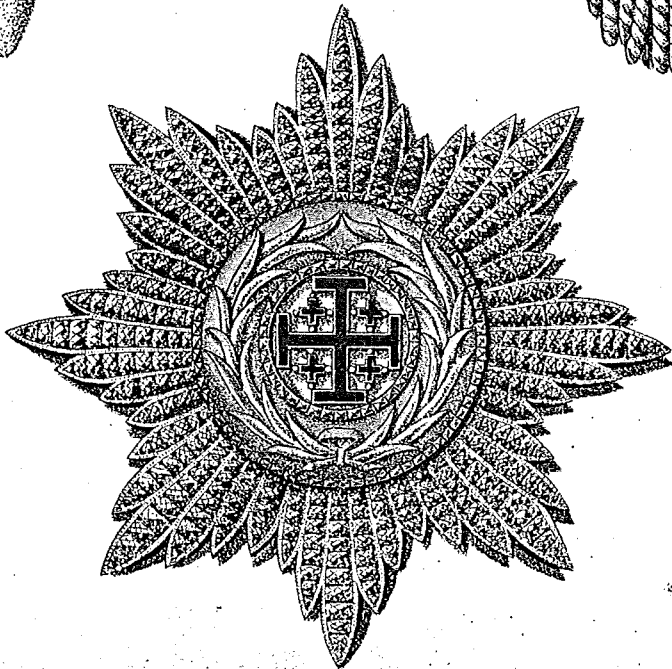
2



3



4

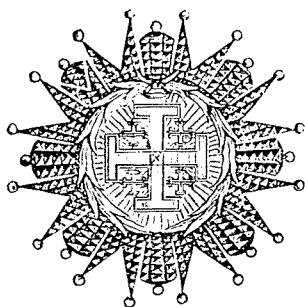


5

roi Louis XIV. Ils portaient auparavant une chaîne et en 1715 ils prirent ce ruban à l'occasion du deuil de la Cour. Un décret du Parlement de Paris du 1<sup>er</sup> juillet 1721, déclara abusif le ruban noir pour les chevaliers de Malte.

En 1720 le bailli de Mesmes, ambassadeur de Malte, osa demander au roi que ce ruban noir fut réservé à l'avenir à l'Ordre de Malte; mais nous lisons dans les *Statuts de l'Ordre de Saint-Michel* (Paris, 1725, in-4) que « Messieurs les chevaliers de Malte sont d'autant plus mal fondez de vouloir prendre le cordon noir qu'ils sont exclus formellement par les statuts de pouvoir entrer dans les Ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et à plus fort raison d'en MITER les marques ». Les chevaliers de Saint-Michel portaient, en effet, le ruban tout noir comme ceux du Saint-Sépulcre. Du reste, le ruban noir est porté par les chevaliers de Sainte-Marie des Teutoniques; par les chevaliers de l'Etoile polaire; par les dames de la Croix étoilée, etc.

Les chevaliers espagnols, les polonais et quelquefois les français ont adopté le ruban tout rouge, qui fut interdit en France par le roi Louis XV, à

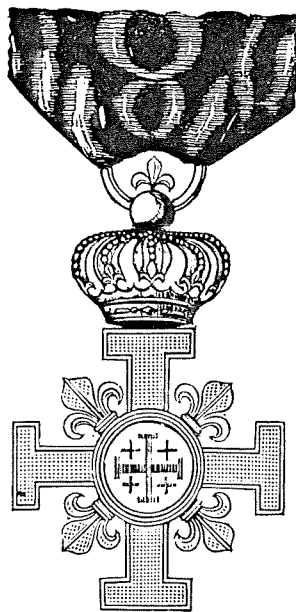


Plaque des chevaliers français jusqu'à 1831.

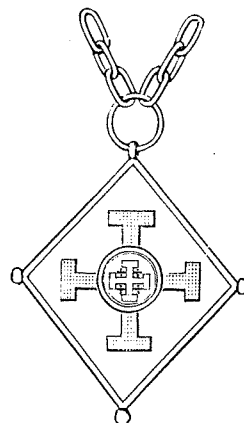
cause de sa ressemblance avec celui de l'Ordre de Saint-Louis. En Espagne il fut définitivement abandonné après la soumission des chevaliers au Patriarche latin de Jérusalem. En France on a inventé en ces dernières années, un ruban noir liséré de rouge, qui est absolument abusif.

Plusieurs auteurs attribuent à l'Ordre un collier. Le réformateur, ou mieux le rénovateur de l'Ordre, Pie IX, ne parle pas de ce collier qui, jusqu'à 1868 était porté par les chevaliers armés sur le Saint-Sépulcre. Cependant, les grands dignitaires de l'Ordre, continuèrent jusqu'aujourd'hui à porter ce collier, puisqu'il n'a pas été aboli par le seul fait de ne pas être nommé dans le Bref *Cum multa*. Le collier n'a pas été inventé par le duc de Nevers, comme on le prétend. C'est tout simplement un usage, originé par la cérémonie de la réception des chevaliers sur le Saint-Sépulcre.

Dans les portraits d'anciens chevaliers, on voit ce collier. Pesenti le porte comme une chaîne; dans la *lettre à Michaud*, par l'abbé de Mazières, on voit le portrait de ce dernier avec le collier de l'Ordre; les auteurs, en parlent presque tous; et sont plus ou moins d'accord puisqu'ils mentionnent toujours les *petites croix* et les *anneaux*. Comme il y a variété d'insignes, il y a aussi variété de colliers. Les Français ont adopté les petites croix alternées avec de simples anneaux.

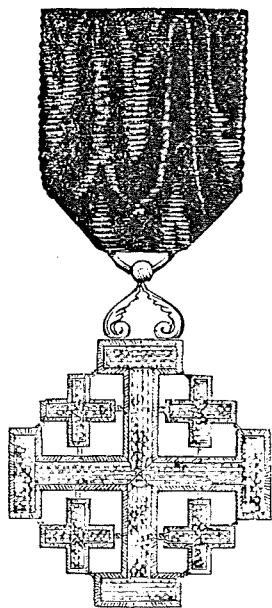


Croix des chevaliers français jusqu'à 1831.



Insignes des donats ou écuyers de l'Ordre en France jusqu'à 1831.

A Florence ces anneaux prirent une forme carrée à l'instar de l'Ordre de l'Annonciade, et lorsque Pie IX fut de passage par cette ville en 1854 les chevaliers du Saint-Sépulcre, en grand uniforme et avec ce collier, Lui présentèrent leurs hommages.



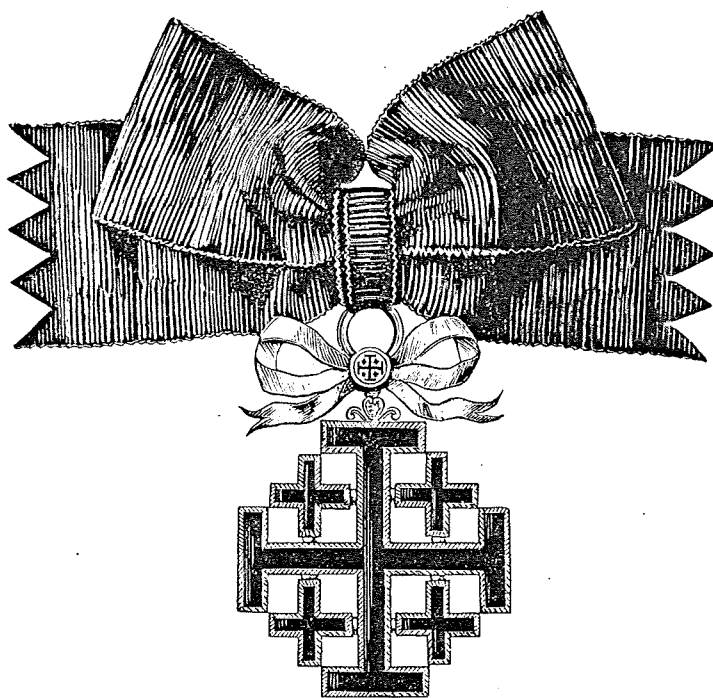
Croix de l'Ordre  
après 1868 jusqu'à 1907.

1868-1907

Tous les Ordres chevaleresques, ont eu leurs insignes modifiés par le caprice des artistes. On voit des chevaliers de Malte avec la croix ornée de pierres de toute sorte. Le collier de l'Annonciade a changé de forme au moins dix fois! L'*habit*, lui seul, comme on l'appelle en Espagne et en Italie, c'est-à-dire la croix de drap qu'on attachait sur le poitrine et sur le manteau, est resté fixe, quoique, malgré la bulle de Pie IX, les chevaliers espagnols continuent à porter la croix potencée, cantonnée de quatre croissettes potencées aussi.

Le duc de Nevers, Charles de Gonzague, qui accepta la grande-maîtrise de l'Ordre, en 1615 inventa un collier composé des lettres SS (Saint-Sépulcre) H et I enlacées (Hierusalem) et la couronne princière des Gonzague. Ces mêmes initiales, se voyaient, comme nous l'avons dit, sur le ruban de l'Ordre, porté par les chevaliers florentins.

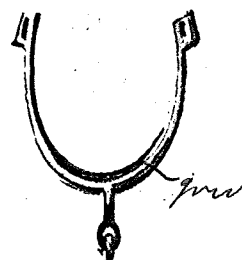
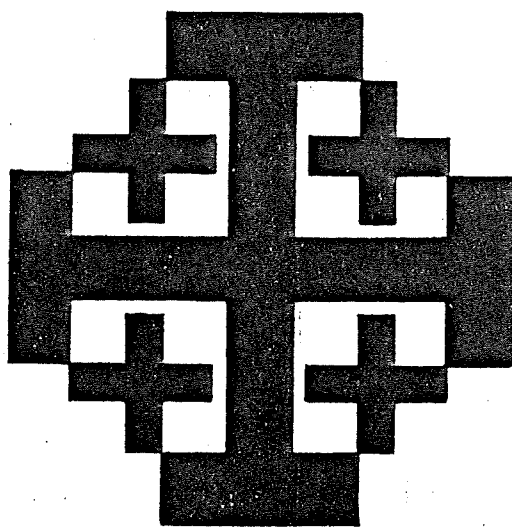
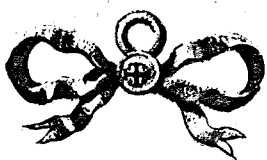
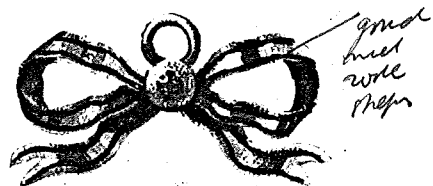
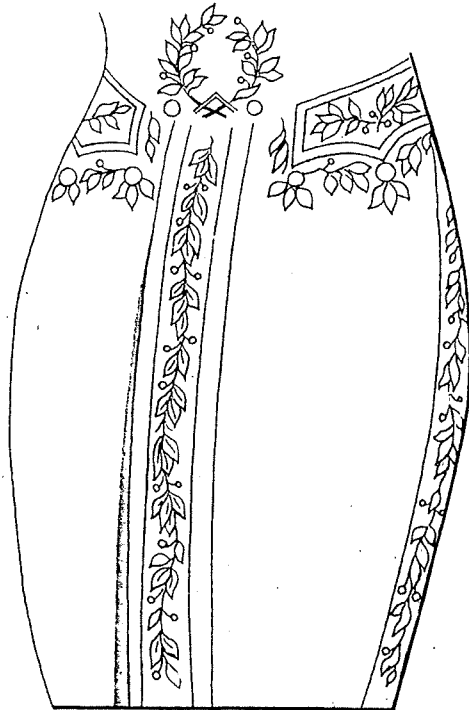
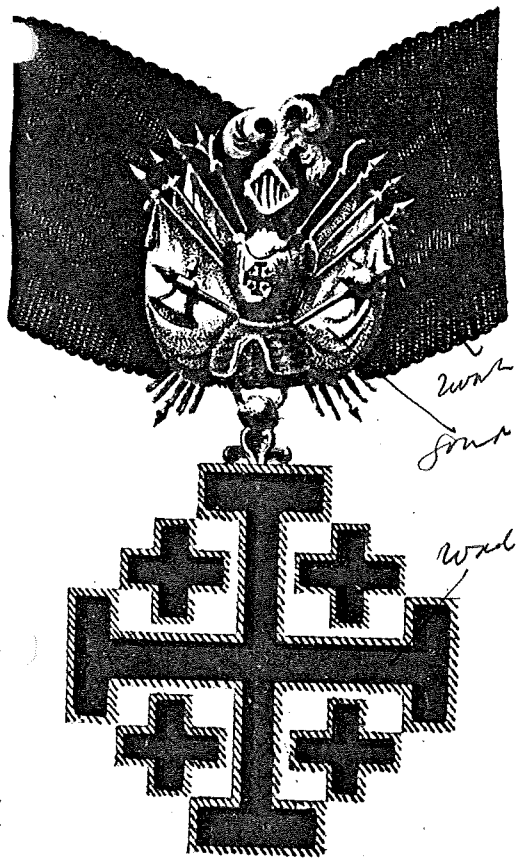
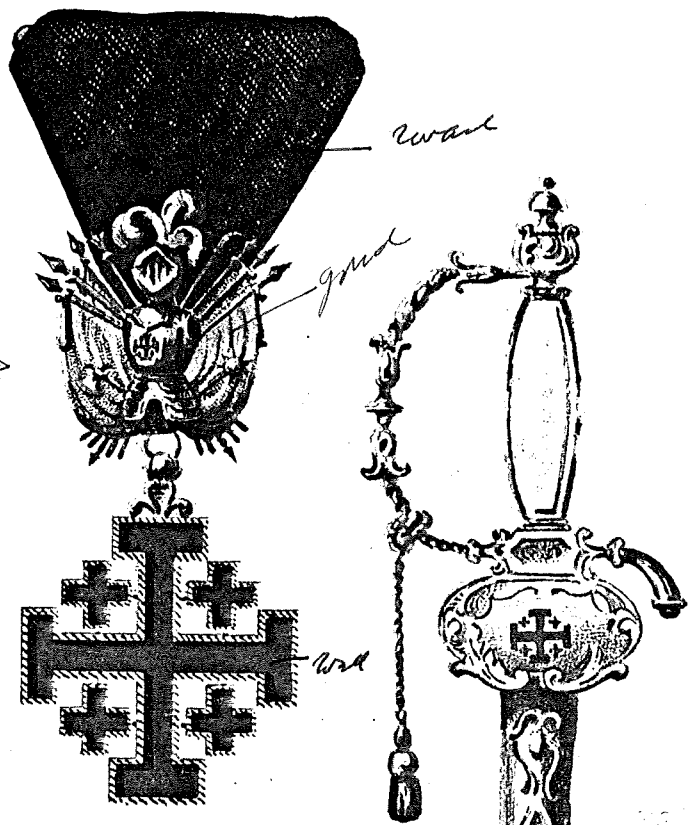
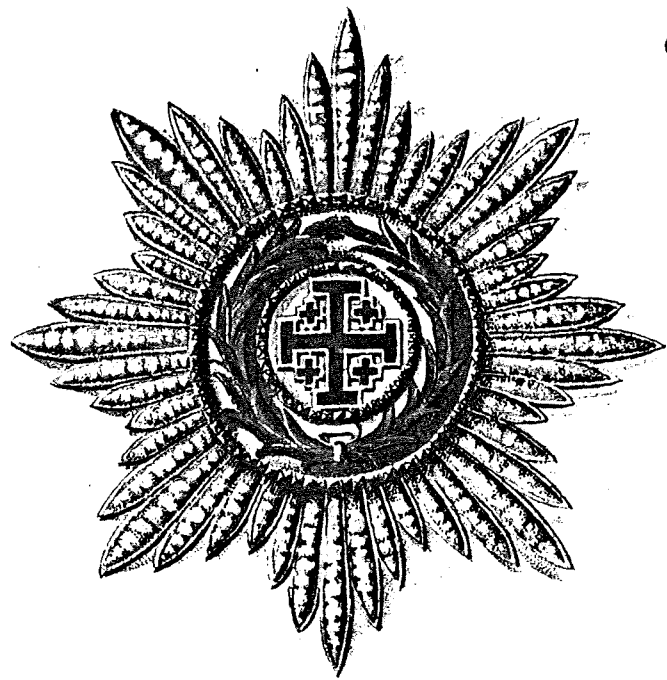
Le collier du duc de Nevers, fut conservé par les chevaliers français, mais après 1760 il fut certainement abandonné,



Insignes des dames de troisième classe.

puisque nous voyons dans les diplômes des chevaliers et sur le sceau de l'Ordre jusqu'à 1823, les croissettes alternées aux anneaux; et plus tard, au





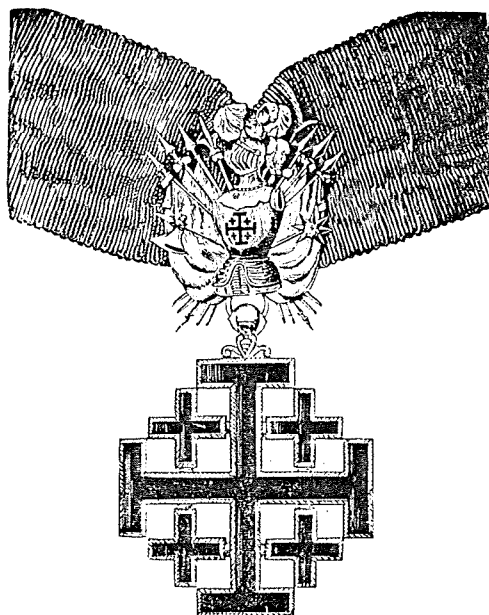


lieu de ces anneaux, des médaillons émaillés d'azur ou vides, avec le monogramme du Christ  $\chi$ .

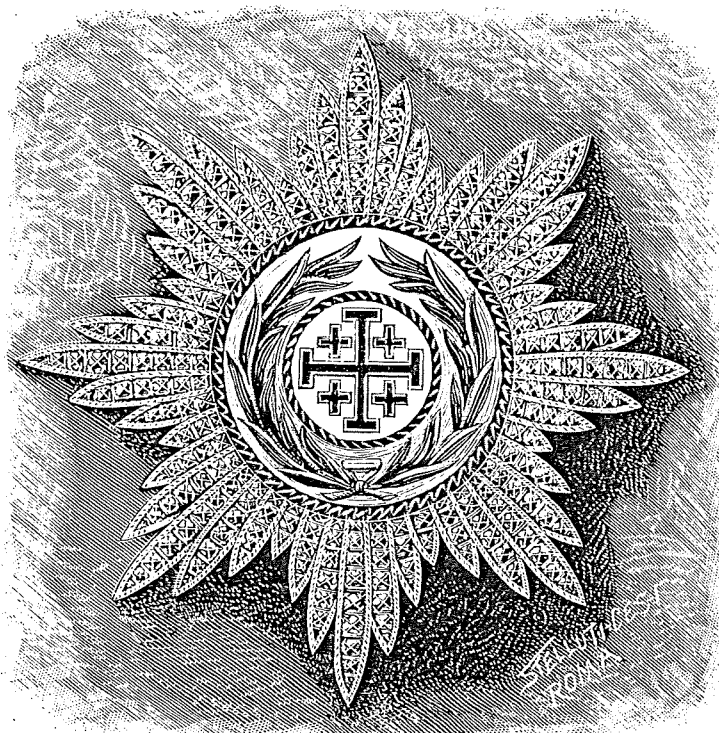
Ce dernier collier a été conservé jusqu'à nos jours. Le patriarche Mgr. Valerga l'admit pour les chevaliers qui avaient fait le voyage de Jérusalem.

On prétend qu'il fut aboli parce que Pie IX n'en parle pas dans son bref. Que dirions nous alors du collier de l'Ordre de l'Eperon d'or, dit de Saint-Sylvestre, une fois que Grégoire XVI ne le mentionne pas du tout dans le bref par lequel il reforma l'Ordre en 1831? Cependant, on parle du *collier* dans les brefs de nomination, et on le voit en gravure sur les *figurini* officiels, donnés par la Secrétairerie des Brefs jusqu'à 1905, où l'Ordre a disparu pour donner place aux Ordres de *St-Sylvestre* et de la *Milice dorée*.

Cependant, ce tacite consentement du Saint-Siège, pouvant être interprété défavorablement, nous sommes



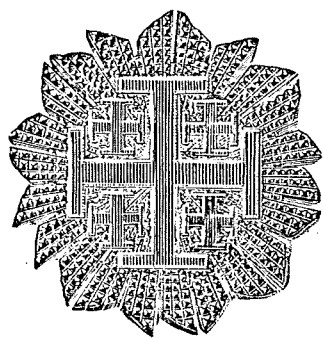
Croix de Commandeur (réduction).



Plaque de l'Ordre (modèle officiel).

d'opinion qu'on devrait provoquer un bref d'approbation du collier, pour les souverains et pour les personnages de premier rang. Avec le trophée militaire et la couronne d'épines en or émaillée de sinople, il complé-

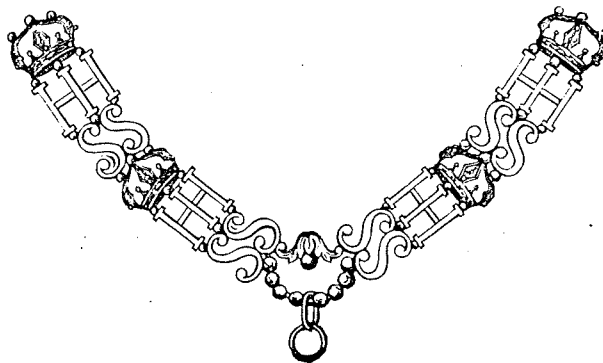
terait les insignes et les rendrait plus adaptés à l'importance de la noble milice.



Plaque des chevaliers espagnols  
et italiens  
avant la réforme de Pie IX.

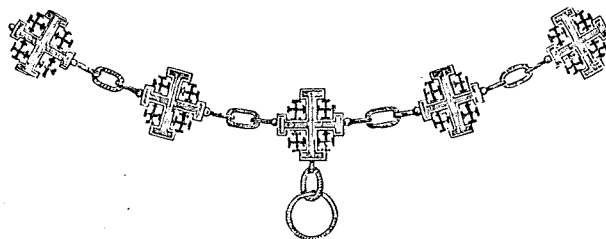
La croix du Saint-Sépulcre, figure dans les armoiries des chevaliers et depuis quelque temps on a établi, comme dans tous les Ordres militaires, la modalité de placer cette croix. L'usage du chef de Jérusalem, est fort ancien pour les chevaliers du Saint-Sépulcre. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils le portent, car depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, nous avons l'exemple de plusieurs chevaliers qui ajoutèrent la croix à leurs armes. Ainsi, Corneille Gaillard, héraut de Charles V en 1547; Jean Jsewijas, trésorier de Charles V en 1565; Salomon de Meretz en 1569; Jean Zuallart en 1586; Jacques de Villamont en 1589; Jean de Thévenot en 1656, et

tant d'autres, ajoutèrent à leurs armoiries le chef de Jérusalem, et quelquefois aussi la roue de Sainte-Catherine.



Collier inventé par le Duc de Nevers.

M. Emile Perrier, le comte de Gérin Ricard, le comte O'Kelly de Galway (voir la bibliographie) se sont justement occupés des familles qui



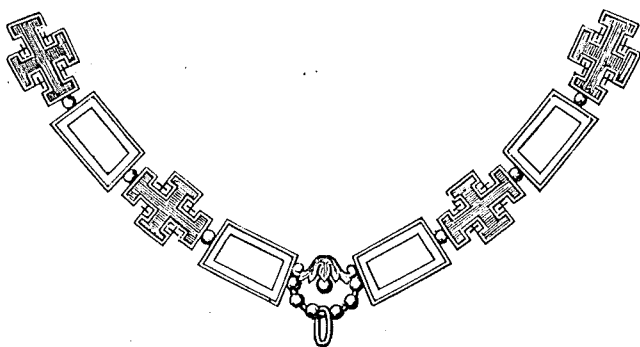
Collier des chevaliers français au xviii<sup>e</sup> siècle.

portent la croix de Jérusalem dans leurs armes. Le comte de Renesse, cite une centaine d'armoiries avec cette croix, sans que pour cela elles aient toutes appartenu à des chevaliers de l'Ordre. Ceux qui avaient reçu l'Ordre



de Sainte-Catherine sur le Sinaï, ajoutaient la roue seule ou enlacée avec la croix du Saint-Sépulcre.<sup>1</sup>

Aujourd'hui, le Lieutenant du Grand-Maître porte ses armoiries accolées



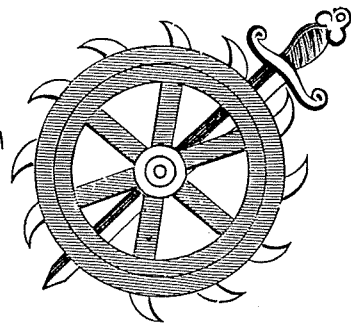
Collier adopté en Italie au XIX<sup>e</sup> siècle.

à la croix de l'Ordre du Saint-Sépulcre, le collier devrait entourer l'écusson ; mais comme les derniers Brefs pontificaux sont muets à ce sujet, on l'a supprimé. Le Lieutenant peut aussi écarteler ses armes avec celles de Jérusalem. Il timbre du chapeau à cinq rangs de houppes, de sinople.

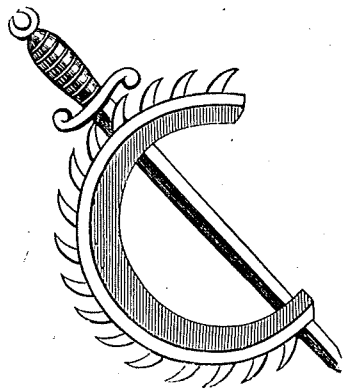
<sup>1</sup> L'Ordre de Sainte-Catherine du Sinaï a toujours été considéré comme le complément et le corollaire de l'Ordre du Saint-Sépulcre. M. d'Anglure en 1678 arrivant aux pieds de la tour de Sainte-Hélène, se trouva entouré de moines grecs, dépositaires de la Grande-Maîtrise de l'Ordre de Sainte-Catherine, fondée par Robert de Lusignan et par d'autres seigneurs croisés.

Pour récompenser les pèlerins qui désirant vénérer non seulement les Saints Lieux de N. Rédemption, mais aussi les monuments de l'Ancien Testament, se sont trainés jusqu'au Sinaï, l'Archevêque-abbé du Mont Sacré, s'approchant au Sépulcre de Sainte-Catherine, arme chevaliers ces vaillants champions de la foi.

Antoine de la Salle, dans un ouvrage dédié à René d'Anjou, *Cérémonies observées au Sacre des Roys*, etc. (Paris,



Anciens Insignes de l'Ordre de Sainte-Catherine.



Insignes des donats ou écuyers de l'Ordre de Ste-Catherine.

Philippe le Noir, s. d.), à l'article intitulé: *Comment un escuyer se doit faire chevalier*, dit: *En outre bons chevaliers se font au Saint Sépulcre de Notre-Seigneur pour amour et honneur de lui; autres se font à Sainte-Catherine.*

Le Gardien du Saint Sépulcre se reserva, à ce qu'il paraît, le droit de créer des chevaliers de Sainte-Catherine en même temps qu'il les armait chevaliers du Saint-Sépulcre. Voilà pourquoi on trouve la croix de Jérusalem d'or enlacée avec une roue de gueules. Il paraît que les insignes de Sainte-Catherine consistaient dans la roue de gueules traversée par une épée. On trouve aussi la dem-roue et on suppose que c'étaient les insignes des frères donats ou servants. Dans une ancienne généalogie de la Maison de Heu en 1494, Jean de Heu, seigneur de Hennery, porte le titre de chevalier de Sainte-Catherine. Le baron de Hody, nous cite les noms de plusieurs chevaliers du Saint-Sépulcre qui l'étaient en même

Les Grands-Croix, portent la croix accolée à l'écu, qui devrait être entouré du collier et qu'on remplace par le grand cordon.

Les Commandeurs portent l'écu entouré par le ruban, et les chevaliers ont le ruban avec la croix plus petite, sortant de la pointe de l'écu. Tous en général peuvent ajouter le chef et accoler la croix.



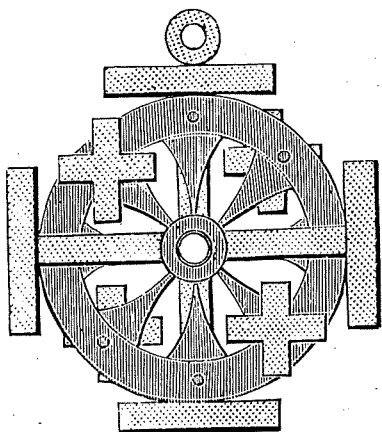
Collier moderne.

Le diplôme de l'Ordre en parchemin, est gravé sur cuivre, avec un résumé de l'histoire et des privilèges de l'Ordre (voir le doc. n. XXXVII). On y voit des emblèmes allusifs à l'Ordre, soit la rédemption des esclaves, les guerres contre les infidèles, la réception des chevaliers, etc. Celui que nous avons reproduit en gravure est du temps du Patriarche Bracco, mais le texte

n'a pas changé; seulement le Patriarche, au lieu de se dire Grand-Maître, ajoute les mots *ejusdem ordinis locum tenens*, etc. (Voir le texte).

C'est sans doute par une faute d'impression, car on ne peut pas être *lieutenant de l'Ordre*. Le lieutenant remplace celui qu'il représente et le Patriarche tient la place du *Grand-Maître* qui est le Pape, et non pas de l'Ordre qui cesserait d'exister une fois qu'il n'y aurait que le seul Patriarche qui en prit la place. On dit lieutenant du capitaine et lieutenant-colonel du régiment, parce que celui qui porte ce titre remplace le capitaine ou le colonel, mais non pas le régiment, qui ne peut pas être concentré en un seul individu.

temps de Sainte-Catherine, comme Breunoy de Bridenbach qui en 1579 visita les Lieux Saints, et *in perpetuum rei memoriam et loco symboli*, ajouta à ses armes la roue de Sainte-Catherine, avec la croix du Saint-Sépulcre. Le Père Honoré de Sainte-Marie en ses *Dissemtations historiques*, nous donne aussi

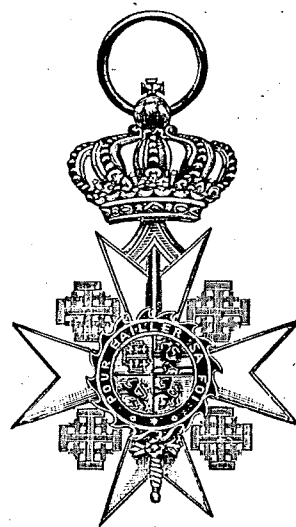


Croix des chevaliers au xvi<sup>e</sup> siècle.

Ceux qui reçoivent la croix des moines grecs la portent ainsi, sans les armes des Lusignan, ou dans un médaillon d'or avec ruban rouge ou chaîne d'or.

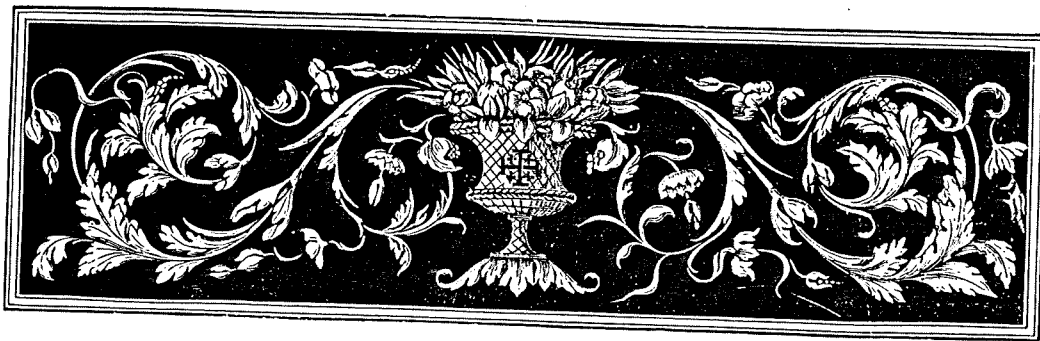
Giustiniani et le P. Bonanni affirment que les chevaliers de Sainte-Catherine portaient le manteau blanc avec la roue traversée par une épée sur le côté gauche. Les Lusignan avaient adopté un uniforme militaire en drap bleu de roi avec épau-  
lètes et boutons aux armes des Lusignan. Chapeau bicorne, épée avec la croix de l'Ordre, etc.

la croix du Saint-Sépulcre unie à celle de Sainte-Catherine. La maison de Lusignan s'arrogea aussi le droit de créer des chevaliers de Sainte-Catherine et ajouta à la roue et à l'épée une croix à huit pointes d'émail blanc, cantonnée de quatre croissettes de Jérusalem en or, avec un ruban rouge bordé de blanc et d'azur.



Croix moderne aux armes des Lusignan.





LUSIEURS auteurs n'ont pas hésité à publier des uniformes de fantaisie. Laissons à Favyn, Hélot, Bonanni, Giucci, etc., le costume de guerriers romains qu'ils ont rêvé.

Quaresmius, affirme que les chevaliers du Saint-Sépulcre portaient dès l'origine un vêtement blanc avec la croix rouge. (T. I, liv. II, ch. 43).

Le costume des chevaliers, surtout en Flandre, était, avant 1830, un habit de drap blanc à col droit; aiguilletes, épau-  
 lettes à grosses torsades d'or; pantalon écarlate avec bande d'or. Chapeau  
 bicorné à plumes blanches. Epée et éperons dorés.

M. le comte Ruffin a bien voulu nous com-  
 munique la vignette de l'uniforme d'un chevalier  
 français du Saint-Sépulcre pareil au précédent,  
 avec la différence que l'habit est bleu de roi, et  
 le pantalon blanc.

L'uniforme officiel depuis 1847, modifié suivant  
 les grades en 1868 et confirmé par Pie X en 1907,  
 est en drap blanc, avec plastron, col et parements  
 en velours noir, chargés de broderies en or, plus au  
 moins riches suivant les grades, et représentant des  
 feuillages d'olivier avec fruits; les poches, le centre  
 du dos, ont des broderies; les basques de l'habit des  
 Grand-Croix sont aussi brodées. Chapeau bicorné  
 noir (ganse en or avec bouton, à la croix émaillée),  
 bordé de plumes blanches. Cocarde rouge et blanche.  
 Les chevaliers romains la portent aussi jaune et  
 blanche. Epée dorée avec la croix de l'Ordre émaillée  
 de rouge. Éperons dorés. Épaulettes de colonel en  
 or, ayant sur la tournante la croix de l'Ordre émaillée de rouge. Les  
 boutons dorés, sont maintenant chargés de la croix émaillée. Dans les



Ancien costume  
 des chevaliers français.

deux planches en couleurs des insignes, nous donnons la croix et la plaque avant et après la réforme, ainsi que les détails du costume.



Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre  
avant la réforme de 1868.  
(Avec croix au cou et plaque à gauche).

croix rouge sur le plastron de velours noir, et en tenue de ville ils piquent sur le côté droit une croix plus petite en drap, pour signe distinctif de leurs fonctions.

Les chevaliers espagnols, portent en outre un ample manteau blanc avec une grande croix de l'Ordre en drap rouge, cousue sur le côté gauche et une collerette à la Charles IX. Le bonnet est en velours noir avec la croix de l'Ordre et une plume blanche.

Ils ont adopté dernièrement, un costume pareil, pour la forme, à ceux des autres Ordres militaires de l'Espagne, avec bottes vernies; leur plastron est en drap noir sans broderie, avec la croix cousue en drap rouge.

Les chevaliers de Valence et de Catalogne font usage d'un uniforme pareil, mais entièrement blanc, avec la croix rouge sur le plastron. Le chapeau bicorne est orné d'un panache de plumes blanches. Sur cet uniforme on porte le manteau court en drap blanc, chargé sur l'épaule gauche d'une croix en drap rouge.

Les chevaliers italiens portent maintenant le manteau court, sans le bonnet, qu'ils remplacent par le bicorne.

Par volonté de Pie X, tous les chevaliers ont droit à ce manteau (voir le Bref, doc. n. XIV) et les Baillis, ou délégués du Lieutenant, ajoutent à leur costume, une grande